



**Directeur de publication :**  
Denis Carretier

**Rédacteur en chef :**  
Christel Chevrier

**Comité de rédaction :**  
Valérie Gallia, Cyril Sévely,  
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

**Rédigé en collaboration avec :**  
Chambres d'agriculture,  
CETA du Vidourle,  
GRCETA de Basse Durance  
Cofruid'Oc, Conserve Gard  
Sud Expé

**Crédit photo :**  
CA34, Sud Expé



*Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Eco-phyto.*

# Arboriculture

## Languedoc Roussillon

### Toutes espèces fruitières

#### Campagnol

Période d'activité des campagnols.

Lutte par piégeage : repérer les tumuli frais, sonder les alentours pour détecter une galerie, positionner le piège dans le sens de circulation et reboucher autour du piège afin d'éviter le passage de la lumière.

Relever les pièges fréquemment.



### Pêcher

#### Maturités en secteurs précoces

Récolte en cours de Western Red.

Fin de récolte de Bellerime.

#### Bactériose (*Xanthomonas*)

**En Languedoc**, repérer les vergers attaqués afin d'envisager la stratégie de lutte l'année prochaine.

#### Monilioses des fruits

**En Languedoc**, les conditions climatiques actuelles sont très favorables.

**Dans le Roussillon**, augmentation des dégâts sur certaines parcelles.

#### Oïdium

**Dans le Roussillon**, baisse des dégâts sur feuilles.

#### Rouille

**En Languedoc**, observation de symptômes dans quelques parcelles.

#### Tordeuse orientale

**En Languedoc**, chevauchement de générations, les éclosions se poursuivent. La pression est variable d'un secteur à l'autre.

**Dans le Roussillon**, situation de vol continu. Les attaques sur fruits et sur pousses sont en légère augmentation.

#### Mouche méditerranéenne des fruits (*Cératite*)

**Dans le Roussillon**, très nette augmentation des captures sur de nombreux secteurs. Des dégâts sur fruits en augmentation. Risques élevés pour la fin de la saison.

#### Cochenille Pou de San José

**En Languedoc**, on observe la présence d'attaques de façon diffuse dans certains vergers : petit bouclier aurolé de rouge sur l'épiderme du fruit.

### **Thrips californien**

**Dans le Roussillon**, les populations sont en très forte diminution, absence du parasite sur fruit.

### **Acarien rouge**

**Dans le Roussillon**, diminution des populations.

### **Cicadelle verte**

**Dans le Roussillon**, maintien d'un niveau de dégâts élevés sur jeunes plantations.

### **Puceron brun**

**Dans le Roussillon**, quelques foyers sont observés.



## **A**bricotier

### **Bactériose**

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose. Les troncs et charpentières doivent être préparés : suppression des rejets et de tous les rameaux et bouquets de mai insérés sur le tronc ou à la base des charpentières.

Intervenir d'ici la fin du mois pour une bonne cicatrisation des plaies. Cette opération est un préalable à l'utilisation d'un badigeon cuprique dès le mois d'octobre.

### **Rouille**

Observation de symptômes dans quelques parcelles.



## **C**erisier

### **Bactériose**

Les jeunes vergers de 1 à 4 ans doivent être systématiquement protégés contre les attaques de bactériose. Les troncs et charpentières doivent être préparés : suppression des rejets et de tous les rameaux et bouquets de mai insérés sur le tronc ou à la base des charpentières.

Intervenir d'ici la fin du mois pour une bonne cicatrisation des plaies. Cette opération est un préalable à l'utilisation d'un badigeon cuprique dès le mois d'octobre.



# Pommier

## Maturités

Fin de récolte de Gala.  
Récolte en cours de Reine des Reinettes.  
Tout début de récolte de Golden.

## Maladies de conservation

Risque de contamination en cas de pluie à l'approche de la maturité des variétés de saison.

## Carpocapse

Vol et éclosions de troisième génération en cours.

## Tordeuse orientale du pêcher

Chevauchement de générations.

## Mouche méditerranéenne des fruits (Cératite)

Des captures sont relevées, en légère augmentation depuis le début de la semaine dans l'Hérault. Le risque de piqûres est lié à la concordance de deux facteurs : phase de développement de la mouche coïncidant avec des fruits réceptifs (fruits à maturité, à face jaune). Les fonds de cueille de Gala et Golden sont en général très sensibles, ainsi que toutes les variétés de saison et tardives : Chantecler, Braeburn, Cripps Pink et mutants, Granny Smith...

DECIS TRAP et MAGNET MED sont des systèmes de piégeage autorisés contre la cératite *Ceratitis capitata*, utilisés pour la lutte par piégeage massif à raison de 50 à 80 pièges/ha, répartis uniformément dans la parcelle.

Poser les pièges au plus tard 1 mois et demi avant la date présumée de la récolte.

## Cochenille *Pseudococcus sp.*

Observation d'individus sur branches et dans la cavité pistillaire des pommes de certains vergers.

## Cochenille Pou de San José

On observe la présence d'attaques sur fruits de façon diffuse dans certains vergers : petit bouclier auréolé de rouge sur l'épiderme.



# Poirier

Informations issues du réseau PACA

## Phytoptes des galles rouges

Ce micro-acarien est en recrudescence depuis quelques années sur certains secteurs.

Les dégâts sont observables au printemps sur jeunes feuilles : taches rouges présentant un aspect gaufré (galle). En cas d'attaques importantes, les fruits peuvent être touchés et présenter des déformations. Les femelles hivernent sous les écailles des bourgeons qu'elles quittent dès le débourrement pour piquer les jeunes feuilles. Les générations se succèdent toute la saison, les phytoptes étant à l'abri à l'intérieur des galles.

Actuellement, en fin d'été, les femelles regagnent leur lieu d'hivernation.



# O livier

## **Mouche de l'olive (*Bactrocera oleae*)**

Nous arrivons dorénavant dans la période la plus favorable pour l'activité de la mouche. Les vols se superposent. Les olives ne sont généralement plus fripées grâce aux pluies de ces derniers jours et sont donc attractives.

La situation est très contrastée selon les secteurs, les variétés et la présence ou non de l'irrigation. Nous vous invitons à observer de près ce qu'il en est dans votre oliveraie.

Voici ce qui a été constaté par les piégeurs et observateurs du réseau de surveillance, ainsi que les résultats du modèle de prédiction.

*Le réseau de piégeage est mis à jour en temps réel et librement consultable sur une carte géographique interactive sur le site de l'AFIDOL : <http://afidol.org/tracoliv> dans le menu « Relevés mouche de l'olive ».*

La récolte de la variété Lucques en olive verte a débuté la semaine dernière.

- En zone littorale, le 3<sup>ème</sup> vol est en cours. La population de mouches est importante et les dégâts dans les parcelles non protégées ont atteint 40 % d'olives véreuses. Nous sommes au-dessus du seuil de risque dans ce secteur.
- Entre 50 et 150 m d'altitude environ, le 3<sup>ème</sup> vol est en cours. La population de mouches est importante et le seuil de risque est dépassé.
- Au-delà de 150 m d'altitude environ, le 2<sup>ème</sup> vol est terminé et le 3<sup>ème</sup> vol a débuté dans les derniers jours à l'exception du Gard. Le seuil de risque est atteint dans cette zone d'altitude pour les Pyrénées Orientales, l'Aude et l'Hérault.

Le Centre Technique de l'Olivier a édité une fiche permettant de reconnaître les dégâts de mouche sur l'olive : [http://afidol.org/Fiche\\_Photos\\_Degats\\_mouche.pdf](http://afidol.org/Fiche_Photos_Degats_mouche.pdf)

Une méthode alternative de lutte par piégeage massif sans insecticide est possible.

Elle est diffusée en particulier par l'AFIDOL sur son site internet : <http://afidol.org/piegemouche>

*Zoom sur le réseau de suivi des dégâts de mouche*

*Cette année, dans le cadre du projet co-financé par l'Union Européenne, France Agrimer et l'AFIDOL, un réseau de suivi des dégâts de la mouche a été mis en place sur l'ensemble du bassin oléicole français. Il vient s'ajouter au réseau de piégeage et apportera des informations complémentaires sur les dégâts réels observés causés par la mouche. Les observations sont réalisées sur un total de 38 vergers et ont débuté mi-juillet.*

*Les informations sont consultables sur Gestolive : <http://afidol.org/tracoliv> dans le menu « Suivi des dégâts de mouche ».*

## **Œil de paon (*Spilocaea oleaginum*)**

Les dernières pluies ont été très favorables à la diffusion du champignon sur les feuilles. Le modèle indique une forte probabilité d'apparition des taches dans tous les secteurs et en particulier dans les oliveraies fortement atteintes en 2014.

## ***Xylella Fastidiosa***

À ce jour aucune détection de la bactérie sur olivier n'a été faite.

Le réseau de vigilance est en place (voir BSV n°1 / 2015).

Lire la note nationale du Ministère de l'Agriculture :

[http://afidol.org/Xylella\\_fastidiosa\\_Note\\_nationale.pdf](http://afidol.org/Xylella_fastidiosa_Note_nationale.pdf)

La Commission Européenne a diffusé une fiche d'information sur *Xylella fastidiosa* sous forme de questions / réponses : [http://europa.eu/rapid/press-release\\_MEMO-15-5346\\_fr.htm](http://europa.eu/rapid/press-release_MEMO-15-5346_fr.htm)



# C hâtaignier

## Carpocapse du châtaignier

Les captures dans les pièges alimentaires et /ou à phéromones se sont intensifiées la quinzaine précédente à Lasalle (30), Cognac (30) et plus récemment à Lamalou (34) et à Branoux (30).

Les œufs pondus par les papillons sont en train ou vont éclore, et le risque d'attaque est donc très important pour les variétés dont les fruits sont suffisamment développés.

### **Variété précoce Bouche de Bétizac : période à haut risque d'attaque**

Le 31 août, on compte déjà 27,3 % d'attaques dans les fruits sur la parcelle de référence de Lasalle (30). Le développement des jeunes châtaignes dans les bogues est comparable à celui des années 2012 et 2011, et bien inférieur à celui de 2014 à la même date. Les arbres sont plutôt chargés.

### **Marigoule : période à haut risque d'attaque**

Sur la parcelle de référence de Cognac (30) à 600m d'altitude, les fruits ont accéléré leur développement (17,5 mm) pendant la dernière semaine (semaine 35), sans doute grâce aux précipitations du 23 août et dépassent la taille des fruits à la même date en 2012 et 2011 sans atteindre celle de 2014. A Lamalou (34), au 24 août, les fruits restaient plus petits qu'en 2012 et 2014.

Les toutes premières attaques sont observées le 24 août à Lamalou (1,5 %). A Cognac, les attaques dans les châtaignes atteignent 4,3 % le 24 août et 9,8 % le 31 août.

### **Variétés de saison**

#### **Pellegrine :**

Sur la parcelle de référence de Branoux (30), au 1<sup>er</sup> septembre, aucune attaque n'a encore été observée. Le développement des châtaignes est plus important qu'en 2012 mais un peu moins avancé qu'en 2014.

#### **Marron d'Olargues :**

Sur la parcelle de référence de Saint-Vincent d'Olargues (34), aucune attaque n'a encore été observée. Les châtaignes sont légèrement plus développées qu'à la même époque en 2012 et 2014.

**Pour l'ensemble des variétés de saison et tardives, le risque d'attaque débute à partir de cette semaine 36.**

## **Les abeilles butinent, protégeons-les !**

### **Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires**

Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.

Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".

Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

**Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Source : DGAL-SDQPV – avril 2015



**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

**La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.**